

PRÉPOSÉ AU TIR POUR LES EXPLOSIFS FLAGRANTS



Exemple de programme

- Cette option complémentaire du CPT traite du mode de mise en œuvre spécifique qui s'applique lors de l'utilisation en sécurité des explosifs déflagrants.
- Définitions
- La poudre noire
- Les conditions d'utilisation
- Matériels de mise en œuvre
- Les techniques d'amorçage
- Traitements des ratés
- Réglementation

Examen

Epreuve Orale (EP1) : 45 min (dont 15 min de préparation)

Epreuve Pratique (EP2) : 45 min sur chantier (Se munir d'une tenue de chantier et de ses EPI)

Moyens pédagogiques

Manuel « OPTION 5 du CPT » remis en début de formation.

Exposés, vidéos.

Manipulations de matériels, produits et accessoires réels et factices.

Mise en œuvre sur site dans les conditions réelles ou simulation.

PSH

La présentation à l'examen est soumise à aptitude médicale.

Les PSH sont invités à se faire connaître lors de leur inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la prestation de formation.

Délai d'accès

Inscription auprès des académies de 15 jours à 1 mois avant la date de l'examen.

Nombre de places limité à 12 par session.

Durée

1,5 jours